



CD MELUN



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s Non-gradés

Déclaration liminaire Comité Technique du 23/11/2022

Madame la DIRECTRICE,

Même si certaines choses ont évolué dans le dialogue social, ces efforts sont loin d'être suffisants pour faire l'unanimité auprès du personnel.

Une fois de plus le S.P.S du CD de Melun entend les différents personnels tous corps confondus se plaindre de la gestion humaine.

Une fois de plus nous sommes donc obligés de vous rappeler ce que sont en droit d'attendre les personnels d'une direction, de la bienveillance, du respect et de la reconnaissance.

Une fois de plus, Le S.P.S MELUN souligne le manque de confiance et de considération dont vous faites preuve envers vos subalternes (le terme de personnel ou d'agent ne correspond peut-être pas à vos attentes)

Le SPS a pour vocation de défendre le personnel de surveillance mais au vu du silence ou de l'absence des autres organisations syndicales, nous ne pouvons pas rester sans rien dire.

Une fois de plus le SPS Melun se fait l'avocat du diable au risque encore de heurter la sensibilité de certains.

Que pouvons-nous penser lorsqu'un personnel administratif se voit mettre fin à ses congés, s'asseoir sur une journée de location afin d'assurer la continuité de service et ne se voir gratifier que de ses 5 heures travaillées. Cette personne a juste passé 4 heures sur la route pour reprendre le service.

Que pouvons-nous penser lorsqu'une de vos secrétaires de direction est prise en charge par les pompiers tandis que vous et votre adjoint êtes assis au rapport de détention.

Que pouvons-nous penser lorsqu'une fois de plus vous rappelez un personnel sur ses congés, ou plutôt vous déléguez pour que l'on appelle cette personne afin de couvrir ce départ aux urgences de votre secrétaire.

Pour ces deux personnes qui sont revenues sans rechigner, pas une lettre de remerciement, pas un jour d'autorisation d'absence exceptionnelle leur a été octroyé.

Pour nous c'est bien un manque de considération.

Que pouvons-nous penser lorsqu'on laisse un agent couvrir deux postes à plein temps. La surveillante BGD faisant aussi office de surveillante P.E.P depuis un long moment. Aucune proposition lui a été faite pour soulager son travail. Aucun remerciement, aucun encouragement lui a été fait. Pire vous tardez même à la remplacer lorsque cet agent se retrouve en accident de travail.

Encore un manque de considération.

Il est plus aisé de mettre la pression afin que les personnels répondent à vos sollicitations que de les remercier et de les gratifier.

Mme la Directrice, la prestation de serment dont vous voulez mettre en place afin de répondre à une recommandation d'inspection (pour une belle notation en fin d'année) servira-t-elle à ne plus avoir de doute sur l'efficacité du personnel ? Servira-t-elle à donner la considération que tous les agents attendent ?

Ou alors cette prestation sera juste comme il a été souligné lors d'un discours à votre cérémonie d'intronisation : ON VOUS DOIT RESPECT ET OBEISSANCE ?

Madame la directrice, le respect se gagne et n'est jamais acquis. Alors oui cette déclaration manquera peut-être de respect mais elle est à la hauteur de toutes les pensées du personnel tous corps confondus. Sachez que dans le respect, il n'y a pas de grade.

Si l'objectif est de démotiver le personnel, de leur donner envie de partir du centre de détention de Melun alors que l'on vous donne votre prime sur le champ, le contrat est rempli.

Si vous avez la mémoire courte, je vous rappelle que nous sommes un établissement familial et que nous ne sommes toujours pas que des pions sur votre échiquier.

Une fois de plus vous trouverez une parade à cette déclaration liminaire.

Mais vous l'aurez donc compris madame la directrice, le syndicat SPS réclame juste de la considération et du respect envers les personnels.

LE SPS, LE SEUL SYNDICAT 100% SURVEILLANT(E)S ET 100% INDÉPENDANT !

Melun, le 23 Novembre 2022

Pour le bureau local

Site Internet : www.sps-penitentiaire.fr

Page Facebook : SPS DI Paris